

Ecole élémentaire Jacques Prévert  
01 rue de la Cimballa  
78760 Jouars-Pontchartrain  
Tél/Fax : 01.34.89.79.92  
Courriel : [0781734l@ac-versailles.fr](mailto:0781734l@ac-versailles.fr)

## Conseil d'école du vendredi 20 juin

**Présents :** M. Lemoine, Maire de Jouars Pontchartrain  
Madame Duterque, adjointe au maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires  
Monsieur Gal, DDEN  
Mmes : Mmes Bayet, Beauvils, Bernoville, Ferret, Fourré, Groussard, Lebrun, Lecomte, MM. Dubois, Terrade  
  
Mmes Ben Letaïef, Dauphin, Espargillère, Le Guillou, Merlet, Richard, Roncolato, parents titulaires AAPE  
Mmes : Bonnafoux, Griffaton et M.Vanbesien, parents titulaires FCPE  
  
Mme Hatton, Directrice, Présidente de séance.

**Absents excusés:**

Madame Abitbol, Inspectrice de l'Education Nationale

Mesdames, Henry, Lapchin, Pérot, Vermont, Héliot et Weiss : enseignants  
Rased

Mesdames : Andrieu, Mouilleau, Vaillant parents titulaires FCPE et Carrere-Debat,  
Courvoisier, Godin-Dreher, parents titulaires AAPE  
Secrétaire de séance : Mme Pascale Bernoville

***Préambule : Mme Hatton remercie les membres du Conseil de leur présence.***

### 1) **Bilan année 2013/2014**

➤ **Rased** (bilan si un membre du réseau est présent)

Le conseil est informé que le Rased sera maintenu sur Jouars à la RS 2014 mais le secteur d'intervention sera plus étendu.  
L'équipe reste stable et nous la remercions pour le travail accompli et l'aide efficace apportée.

➤ **Stage de remise à niveau**

Le stage de printemps (du 14/04 au 18/04) a concerné 4 élèves de cm2.

2 élèves de Cm2 sont inscrits pour le stage de juillet du 07 au vendredi 11 juillet de 9h00 à 12h00

et 2 élèves de Cm2 sont inscrits pour le stage d'août du 25 au jeudi 28 août de 8h45 à 12h30

Ces stages, d'une durée de 15 heures, apportent un soutien ou une remise à niveau pour les élèves dont les acquisitions sont fragiles. Ils se dérouleront dans une commune avoisinante ou au Collège Saint-Simon.

➤ **3 ième exercice de sécurité et passage de la commission**

La Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) est passée le jeudi 15 mai pour le contrôle de JP3 et JP4. La Commission de sécurité est chargée de contrôler le respect des mesures de sécurité Incendie préconisées pour tous les établissements recevant du public (E.R.P.). Les bâtiments sont classés en 5 catégories en fonction de leur capacité d'accueil. Jp1 et Jp2

appartiennent à la 5<sup>ème</sup> catégorie dont l'effectif n'atteint pas le seuil de contrôle obligatoire. La commission a émis un avis consultatif favorable à l'ouverture de JP4 bientôt opérationnel d'après M. le Maire et a fait quelques recommandations pour JP3 (école maternelle et bâtiment JP3 élémentaire et ancien restaurant scolaire).

L'exercice de sécurité du mardi 10 juin pour JP3 et ceux du mercredi 11 juin pour JP1 puis JP2 avec un membre du personnel des services techniques (M. Fabrice Fouason) se sont bien déroulés. Les élèves ont évacué rapidement. Le problème des portes coupe-feu a été résolu lors du passage de la Commission : elles se ferment lorsque l'électricité est coupée. Un « coup de poing » pour couper l'électricité manuellement se trouve dans le bureau de direction.

### ➤ **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>**

Les 3 classes de CM2 ont été accueillies chaleureusement au Collège. Leur visite a été encadrée par des élèves référents de sixième très efficaces qui ont pris leur rôle au sérieux. Les élèves ont assisté à 2 cours, mangé au restaurant scolaire, visité l'établissement et le CDI. Ils ont reçu un livret d'accueil. Les CM2 et leurs parents seront accueillis lors de la fête du collège le samedi 21 juin au matin. Bon retour de cette visite par les parents sauf pour le repas à la cantine !

Liaison école collège : Madame Pérot (CM1) et Madame Lecomte (CM2) ont assisté à la première réunion du conseil école –collège le mardi 06 mai. La commission de liaison (constitution des classes) aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> juillet.

Un livret personnel de compétences (LPC) est rempli pour chaque élève et un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) Passerelle le complète pour les élèves en difficulté scolaire afin de faciliter l'adaptation de tous au collège. Ces documents sont visés par les familles.

### ➤ **Remise des livres aux élèves de CM2**

Chaque élève de CM2 se verra offrir un livre dédié par M. le Maire le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 10h00.

Chaque élève a lui-même choisi son livre et recevra également en cadeau un petit dictionnaire d'anglais offert par l'éditeur.

A la question des parents à propos de la remise du permis piéton passé en CE2 : il a été répondu qu'il sera remis cette année par la directrice. Les épreuves ont été passées avec les enseignants. Le dossier a été fourni par la MAIF ; la gendarmerie n'étant pas disponible cette année.

### ➤ **Classes transplantées**

Classe poney organisée du 02 au 06 juin : CP Mmes Ferret et Lebrun- CP/CE1 M.Terrade. Cette classe s'est très bien passée dans un espace classé de plus de 20 hectares de plein air avec des moniteurs diplômés très à l'écoute pour l'équitation et un encadrement de bénévoles très dévoués et efficaces pour la vie quotidienne. Un grand merci particulier à Guillaume, ancien animateur de l'école qui a pris une semaine sur ses vacances. Seul le temps n'a pas toujours été au rendez-vous notamment le mercredi. La proximité du site est appréciable lorsqu'il y a des petits malades qui peuvent revenir dès le lendemain. Merci aux enseignants, à la municipalité et à l'association des écoles chartripontaines.

### Les plages du débarquement :

Du 12 au 16 mai 2014, les élèves de CM2 de Mme Lecomte se sont rendus sur les côtes normandes pour découvrir les plages du débarquement. Ils ont arpenté la Pointe du Hoc, criblée de trous d'obus. Ils ont baigné dans l'atmosphère de la Seconde guerre mondiale au travers de films (cinéma 360° d'Arromanches, musée Pegasus). Ils ont également découvert les armes de l'époque et une partie des batteries mises en place par Hitler sur le mur de l'Atlantique en Basse Normandie, à Longues sur Mer. La visite des cimetières (américain à Colleville sur Mer et allemand à La Cambe) les a sensibilisés au coût humain ayant permis le succès du débarquement du 6 juin 1944. Ils ont appris qu'elle était la vie des enfants canadiens et français (musée de Juno Beach) à cette période et ont suivi l'histoire d'une jeune Française de 9 à 13 ans sous l'occupation (mémorial de Caen).

La classe a été accueillie dans une ferme transformée en centre de séjour pour classe de découverte. Chambres avec douches et toilettes, nombreux hectares pour jouer, repas équilibrés, petits déjeuners copieux ont contribué au succès de cette classe de découverte, encadrée par des animateurs sérieux et dynamiques, un chauffeur de car présent pour toutes les sorties.

Les enfants sont revenus avec des souvenirs plein la tête.

Leur enseignante remercie la municipalité et les parents pour le financement de cette riche expérience.

Les parents remercient à leur tour Madame LECOMTE et la municipalité.

Des photos seront proposées aux parents en échange d'une clé USB.

### ➤ **Sorties scolaires et spectacles**

Toutes les sorties prévues dont la liste a été annexée au PV du dernier CE, ont été réalisées. Elles ont été financées par la Municipalité pour les cars, l'association des écoles chartripontaines pour les entrées et l'OCCE en complément. Une sortie au Potager du Roi a été gagnée par les élèves de Mme LECOMTE suite au troisième prix obtenu pour sa fresque sur le patrimoine bâti et naturel de la région. La classe de CE2 de Mme GROUSSARD partagera le car et bénéficiera d'une visite commentée financée par l'association des écoles chartripontaines.

**Spectacles** : La classe de CE2 de monsieur Dubois présente « le procès du Loup » de Zarko Petan le mardi 24 juin à 19h30.

Les classes de CM2 présenteront **la chorale le mardi 24 juin**

Les classes de CE1 de Mesdames Bayet/Henri et Beauvils présenteront un spectacle de chants et danses le lundi 30 juin.

La classe de CE1/CE2 de Madame Bernoville, dans le cadre d'un projet avec l'OCCE, a joué une scène d'une pièce de théâtre le mardi 20 mai.

Toutes les actions (Usep, sorties à visée historique, classes d'environnement, chorale, comédie musicale, théâtre et classe d'eau) sont en lien avec le projet d'école.

### ➤ **Partenariat associations et intervenants :**

#### ***Partenariat avec le service jeunesse de la Mairie***

Le Conseil remercie M. Merlin Coordinateur Mairie pour son écoute permanente et sa précieuse collaboration avec l'équipe pédagogique notamment en cette année d'aménagement des rythmes scolaires. Cette année encore les élèves et leur enseignant seront ravis de participer à la « Fête » du sport à l'école le mardi 1<sup>er</sup> juillet et le jeudi 03 juillet en fonction des classes.

Merci à tous les organisateurs et aux animateurs des services périscolaires.

#### ***Partenariat avec la Médiathèque***

Le Conseil se félicite de la riche collaboration entre la Médiathèque et l'équipe enseignante qui continue à se réaliser tout au long de l'année et remercie Mme Neto et les bibliothécaires. Participation d'élèves au défi lecture dans plusieurs classes.

#### ***Partenariat avec le Foyer Rural***

Le Conseil remercie la direction du Foyer Rural et les services techniques de la Mairie pour leur aide logistique lors des spectacles.

#### ***Animation judo***

L'équipe enseignante et les élèves remercient monsieur Roux pour ses 3 séances d'animation « judo ».

#### ***Intervenants***

Le Conseil remercie Mme LEYOUDEC, intervenante en anglais et M. Regnaudin, intervenant en EPS.

### ➤ **Non remplacement des enseignants**

Ce problème a déjà été évoqué lors du 2<sup>ième</sup> CE.

Plusieurs courriers de parents ont été envoyés à madame ABITBOL IEN. « *L'attribution des remplaçants est gérée par l'IEN. La priorité est donnée aux écoles à petit nombre de classes.* »

A la question des parents concernant les repas de cantine M. le Maire répond que :

- En cas de garde des enfants à la maison en raison de l'absence d'un enseignant, les repas devraient être neutralisés dès que possible (M. le Maire s'en assure auprès de ses services) ;
- En cas de sortie des classes, les repas sont neutralisés.

### ➤ **Enseignement informatique ➔ B2i**

Programme 2008 : Compétences attendues à la fin du CE1 : Compétence 4 : La maîtrise des techniques de l'information et de la communication « l'élève est capable de s'approprier un environnement numérique »

Compétences attendues à la fin du CM2 : « l'élève est capable

- d'utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail.
- d'utiliser l'outil informatique pour communiquer
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et son traitement. » Les compétences à acquérir dans le domaine des technologies usuelles de l'information et de la communication sont définies par le B2i (Brevet informatique et internet)

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique. Les Cm2 ont étudié la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet en classe avec la gendarmerie et leur enseignant.

Ces compétences ne peuvent être validées qu'avec des ordinateurs en état de marche. Seuls 6 ordinateurs de la classe mobile sont opérationnels. Les conditions matérielles et le nombre d'élèves par classe qui oblige à la constitution de petits ateliers, ne permettent pas la validation de toutes les compétences. Cependant les enseignants font ce qu'ils peuvent.

### ➤ **Dotation matériel informatique**

Monsieur le Maire intervient pour informer que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été acceptée. Une subvention du Conseil Général peut également être obtenue en fonction du type d'équipement choisi.

A l'issue de la réunion du jeudi 19 juin en mairie avec les conseillers pédagogiques TICE, des enseignants et la directrice, un investissement conséquent a été acté : projet de doter 3 classes du cycle 3 de TNI et d'acheter une trentaine de tablettes qui ne sortiront pas de l'école. Le Conseil des maîtres a décidé que les TNI seraient installés dans les classes de CM2. La maintenance sera à la charge de la commune.

Un état des lieux des branchements, du réseau, de la connectique sera fait. Le Wifi, le filaire ou la fibre optique existent dans l'école. Les parents mettent en garde contre les effets nocifs du Wifi.

Cependant il n'y a pas d'utilisation excessive dans les classes et la dangerosité du Wifi n'a pas été signalée par le ministère. L'ordinateur est un outil parmi d'autres mis à disposition.

Monsieur le Maire indique que quelques ordinateurs du parc de la mairie seront donnés à l'école après le déménagement.

### ➤ **Questions à la municipalité (bilan travaux, entrée JP1/JP2)**

Une liste des travaux souhaités dans chaque classe sera communiquée.

Monsieur le maire a répondu favorablement au courrier concernant le garde-fou du préau JP4 : il sera surélevé. La fermeture du portail d'accès à la restauration et à la cour de JP1 et JP2 sera effective pour la rentrée dans un souci partagé de la sécurité de tous.

Au courrier du 16 juin concernant les modifications d'accès JP1 et JP2, Monsieur le Maire répond que la municipalité ne souhaite pas 2 entrées distinctes et que des modifications ne sont pas envisagées dans un souci d'application de la réglementation et du plan Vigipirate. Tous les problèmes d'accès devraient se régler à la rentrée avec la fermeture effective des portails, l'installation de l'étude et du centre de loisirs dans les locaux de la restauration actuelle après ouverture de JP4.

Les enseignants souhaiteraient une possibilité de stationnement dans l'enceinte de l'école et/ou la réouverture du petit portillon pour accéder plus rapidement aux classes surtout quand ils sont chargés. Parents et enseignants resteront vigilants.

### ➤ **Kermesse et Partenariat avec l'Association « Les écoles chartripontaines en fête »**

Date de la kermesse : samedi 21 juin. Tous les parents bénévoles seront les bienvenus.

Un grand barnum a été installé dans la cour de JP2 avec des fixations au sol pour les années à venir.

Le Conseil remercie l'Association « Les écoles chartripontaines en fête » de prendre en charge l'organisation de la fête des Ecoles. L'équipe enseignante apportera son aide dans la préparation des programmes, des affiches et dans la tenue des stands. L'opération « mug » a été réussie mais aussi laborieuse. Les bénéfices obtenus sont réinvestis dans le financement de matériel pédagogique et des sorties au profit des élèves.

### ➤ **Projet d'école →avenant**

Dans le contexte de la modification des rythmes scolaires et le renforcement des usages pédagogiques du numérique, les projets d'école auront une importance renouvelée pour la période 2015-2020. A titre transitoire, le projet 2011-2014 sera prolongé sur l'année 2014-2015. Un avenant sera rédigé prenant en compte le bilan de l'année écoulée et les évolutions majeures liées aux nouveaux rythmes scolaires, à l'organisation des TAP et de l'APC avec des fiches action afférentes. Cet avenant sera présenté au 1<sup>er</sup> CE et adopté puis envoyé pour validation à l'IEN et au DASEN. L'avenant validé par le DASEN sera présenté au 2<sup>ème</sup> Conseil d'école.

### ➤ **OCCE bilan et choix vérificateurs aux comptes**

Mme Lecomte, trésorière annonce que les comptes s'arrêtent le 31 août 2014.

Outre la gestion de matériel fongible au sein des classes, l'OCCE est intervenue dans la gestion et la participation financières de Projets (Equitation, sorties). Solde provisoire : 5097.23 euros.

Les comptes seront vérifiés en septembre par des parents élus.

Le Conseil nomme 2 commissaires aux Comptes : Madame le GUILLOU et Monsieur VANBESIEN.

## **2) Rentrée 2014/2015**

### ➤ **Effectifs et carte scolaire**

CP : 67 ; CE1 : 62 ou 63 ; CE2 : 79 ou 78 ; CM1 : 68 ; CM2 : 80 soit 356 élèves.

Pas de fermeture, pas d'ouverture de classe.

Pas de projection sur la rentrée 2015/2016 : tout dépendra du projet de la ZAC.

### ➤ **Enseignants /date rentrée/constitution des classes, affichage listes**

L'équipe reste stable dans son ensemble pour la rentrée scolaire 2014.

Parents, élèves et enseignants regretteront le départ de Monsieur Dubois, PES professionnel, motivé et rigoureux qui sera remplacé à la rentrée par un autre PES. Madame Groussard reprend à plein temps.

Mesdames Bayet et Henry restent à mi-temps. Madame Pérot, maître formateur sera présente à 75%, son quart de temps reste à pourvoir. Madame Lapchin, TRS= Titulaire remplaçante secteur est à la disposition de l'IEN et attend son affectation.

#### **La rentrée des élèves a été fixée au mardi 02 septembre.**

La constitution des classes : Le Conseil des Maîtres étudie le parcours de chaque élève avec bienveillance et professionnalisme et essaie d'équilibrer toutes les classes : homogénéité des niveaux, équilibre filles/garçons ; répartition des AVS. Les élèves ayant été en classe à double niveau ou avec 2 enseignantes sont prioritaires dans la mesure où les classes le permettent pour une affectation en niveau simple. Les compléments de service de deux enseignants sur une même classe n'empêchent pas les enfants de réussir leur scolarité. Les requêtes par courrier ne sont pas encouragées, elles doivent être argumentées et motivées. Ces requêtes écrites ou orales ne sont pas assurées d'aboutir.

Cependant, l'équipe est très attentive et impliquée dans l'épanouissement de chaque élève et sa réussite scolaire. **Les listes des classes seront affichées, comme les autres années, le lundi 2**

septembre 2013 au soir.

### ➤ Rythmes scolaires et organisation

Madame Abitbol, IEN, a émis un avis favorable à l'organisation hebdomadaire des nouveaux rythmes scolaires. Monsieur Le Maire informe que la validation du Directeur d'académie des services de l'éducation nationale (DASEN) n'a pas encore été reçue en mairie. L'emploi du temps validé par le DASEN sera distribué dans chaque classe ainsi qu'une information sur l'organisation des rythmes.

Cours le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

Horaires : de 8h45 à 11h45 et de 14h à 16h15

Accueil des élèves le matin à 8h35 et l'après-midi à 13h50.

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter Monsieur Merlin au 06 80 90 80 00

A la question d'un parent concernant les leçons données le mercredi, il a été répondu que le mercredi devient un jour de classe comme un autre.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) seront organisées pendant la pause méridienne sur 2 jours durant  $\frac{3}{4}$  d'heure comme cette année. Cependant ces activités pédagogiques dispensées par les enseignants ne concernent pas tous les élèves, elles sont ponctuelles et soumises à l'autorisation des parents qui devront faire un choix. Une information complémentaire sera donnée après la rentrée.

### ➤ Ouverture JP4

#### **La parole est donnée à monsieur le Maire.**

La commission a émis un avis consultatif favorable à l'ouverture de JP4 opérationnel à la rentrée.

Les équipements seront installés durant l'été.

Des salles d'étude seront aménagées dans l'ancienne cantine ainsi qu'une Ludothèque.

### ➤ Piscine

Les plannings sont à l'étude : un semestre pour les CP, CE1, CM2.

### ➤ Cours de langue

- Mise en œuvre de l'Enseignement de Langue et Culture d'Origine pour la rentrée 2014.

Mot distribué aux élèves concernés le 27/03/2014

Soit pas de cours d'ELCO espagnol sur la circonscription de Beynes.

Les cours d'ELCO Italien ne seront pas créés, puisqu'ils sont à destination du second degré

Une demande a été faite pour les cours d'ELCO Portugais. Elle concerne une cinquantaine d'enfants.

Suivant le nombre de cours attribués (cette année deux cours de chacun 15 élèves), il sera peut être nécessaire de prioriser la participation.

Les autres cours d'ELCO (arabe, serbe, turque, croate) n'ayant pas recueillis suffisamment d'inscription, aucune demande n'a été faite.

- Anglais du CE1 au CM2 par les enseignants habilités et l'intervenante Madame Le Youdec dont le contrat est renouvelé.

### **3) Constitution du bureau des élections des représentants de parents**

Date de la réunion à fixer avant la fin des cours à prévoir entre le 08 et le 19 septembre 2014.

Madame Hatton remercie tous les membres du Conseil, tous les parents investis, l'équipe enseignante, les AVS pour leur aide précieuse et Madame Breugnot, aide administrative pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Bonnes vacances à tous.

Secrétaire de séance Mme BERNOVILLE

Mme Patricia HATTON Directrice